

qui souhaitent s'y reporter. Tout en marquant bien ses limites dans la conclusion, cet ouvrage illustre deux aspects éclairants quant aux politiques éducatives et à l'évolution du métier d'enseignant. Il balaye l'idée de résistances des enseignants à tout changement en montrant bien la « chaîne » que suivent les prescriptions dans leurs traductions successives et le travail déployé pour construire de nouvelles formes de travail qui sortent des routines habituelles (tout en les réutilisant) ; la notion de temps nécessaire est souvent oubliée par la hiérarchie et les décideurs qui se situent dans un autre rapport au temps. L'ouvrage met en lumière ce travail enseignant dans ses formes les plus complexes et la nécessité de sa reconnaissance. Il montre aussi les ressources utiles aux enseignants pour effectuer ce travail. Il peut être un outil pour les cadres de l'Éducation nationale, qui, eux-mêmes, ont à retraduire des prescriptions et à accompagner des enseignants, et ont, eux aussi, parfois des difficultés à définir leur travail et leur rôle dans la mise en œuvre des prescriptions.

Annette GONNIN-BOLO
Université de Nantes

LEBEAUME Joël (2008). *L'enseignement des sciences à l'école. Des leçons de choses à la technologie*, Paris : Delagrave, 191 p.

Signalons dans la collection « Pédagogie et formation » de Delagrave, la publication d'un ouvrage qui prouve qu'on ne peut comprendre un contenu d'enseignement actuel (la technologie) sans reconstruction historique. Joël Lebeaume illustre les avatars historiques de l'enseignement des sciences par une abondance d'images, dessins, photographies, schémas et textes de leçons aussi bien que textes officiels ou commentaires pédagogiques des diverses époques (la moitié de l'ouvrage y est consacré). Alors qu'une lecture superficielle se laisse prendre par l'anecdote (les images du somptueux paquebot Normandie, illustrant le principe d'Archimède) ou la nostalgie (qui n'a pas fait germer des haricots dans du coton ?), le lecteur qui lit à la fois l'auteur et les documents dispose de lumières bienvenues pour saisir les pré-supposés épistémologiques et didactiques de ces changements que l'auteur distribue en trois époques (les grands tournants s'effectuent en 1923 et 1970). La focale est centrée sur les choses, réalités d'usage puis objets d'observation, avant de devenir objets de manipulation et d'expérience. L'émiettement des leçons de choses n'est pas un problème, si en préparant le Brevet, le futur maître perçoit qu'« en réalité, agriculture, hygiène, enseignement ménager, antialcoolisme, ne constituent pas des enseignements distincts mais découlent de celui des sciences et s'y rattachent étroitement ». C'est ce qu'on peut lire à l'article « Les leçons de choses et les leçons de sciences appliquées », dans la *Pédagogie Vécue* de Charrier, qui fut pendant un

demi-siècle un de ces cours complets et pratiques où professeurs d'école normale et inspecteurs puisaient leur inspiration. En proposant un examen raisonné de l'histoire qui a abouti à l'installation, dans les textes officiels, chez les éditeurs scolaires et en classe, d'un contenu scolaire baptisé aujourd'hui « technologie » dont il est le grand spécialiste, Joël Lebeaume montre que la didactique ne découle pas de la seule rationalité curriculaire ou des pressions de l'environnement, mais qu'elle est une « réécriture » au long cours.

Anne-Marie CHARTIER
INRP

MANGEZ Éric (2008). *Réformer les contenus d'enseignement*, Paris : PUF, 168 p.

Éric Mangez étudie la façon dont a été élaborée puis traduite à différents niveaux la nouvelle politique éducative mise en place en Belgique francophone à la fin des années 1990 et au début des années 2000. La réforme étudiée par l'auteur se propose d'introduire la notion de « socle de compétences » et de définir les missions prioritaires du système éducatif. Autant dire que les analyses proposées sont susceptibles d'éclairer les Français que nous sommes sur les transformations en cours dans leur système éducatif.

166

L'auteur procède très méthodiquement : après avoir exposé l'ensemble des référents théoriques dont ses analyses se réclament, il se rapproche par degrés de l'observation de terrain : quelques établissements, puis quelques personnes. Entre-temps il nous aura pris à témoin des négociations et des compromis dont on peut trouver la trace dans les textes de cadrage qui ont été adoptés à l'échelle de la Communauté française de Belgique, et il aura surtout étudié de façon comparative – « réseau libre catholique » vs « établissements de la Communauté française » - les reformulations entreprises par les cadres intermédiaires à l'usage des enseignants. Le premier compliment qu'on puisse lui adresser est donc d'avoir traité la question des relations entre curriculum et société de façon globale, en se donnant les moyens d'une exploration tout à la fois descendante et diachronique, ce qui est peut-être une manière de nous rappeler que le temps est le premier matériau d'une réforme.

Son second mérite est d'aider à clarifier les termes du débat en renvoyant les choix qui sont faits aux cadres théoriques qui permettent de les penser : « curriculum de type 1 », disciplinaire et évalué pour sa valeur en soi vs « curriculum de type 2 » orienté vers la résolution de problèmes ; « pédagogie explicite » vs « pédagogie implicite » ou invisible. Il souligne également de façon pertinente qu'une des raisons